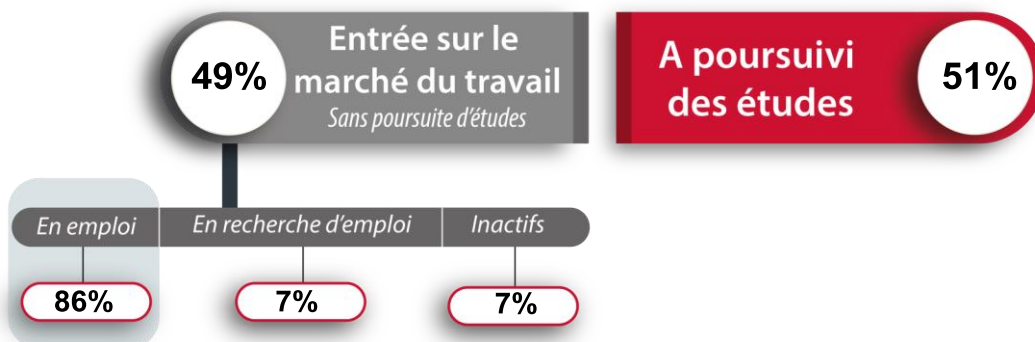


Insertion professionnelle et poursuites d'études
Diplômés de Master 2 - Droit et Sciences Politiques
de l'Université Toulouse Capitole

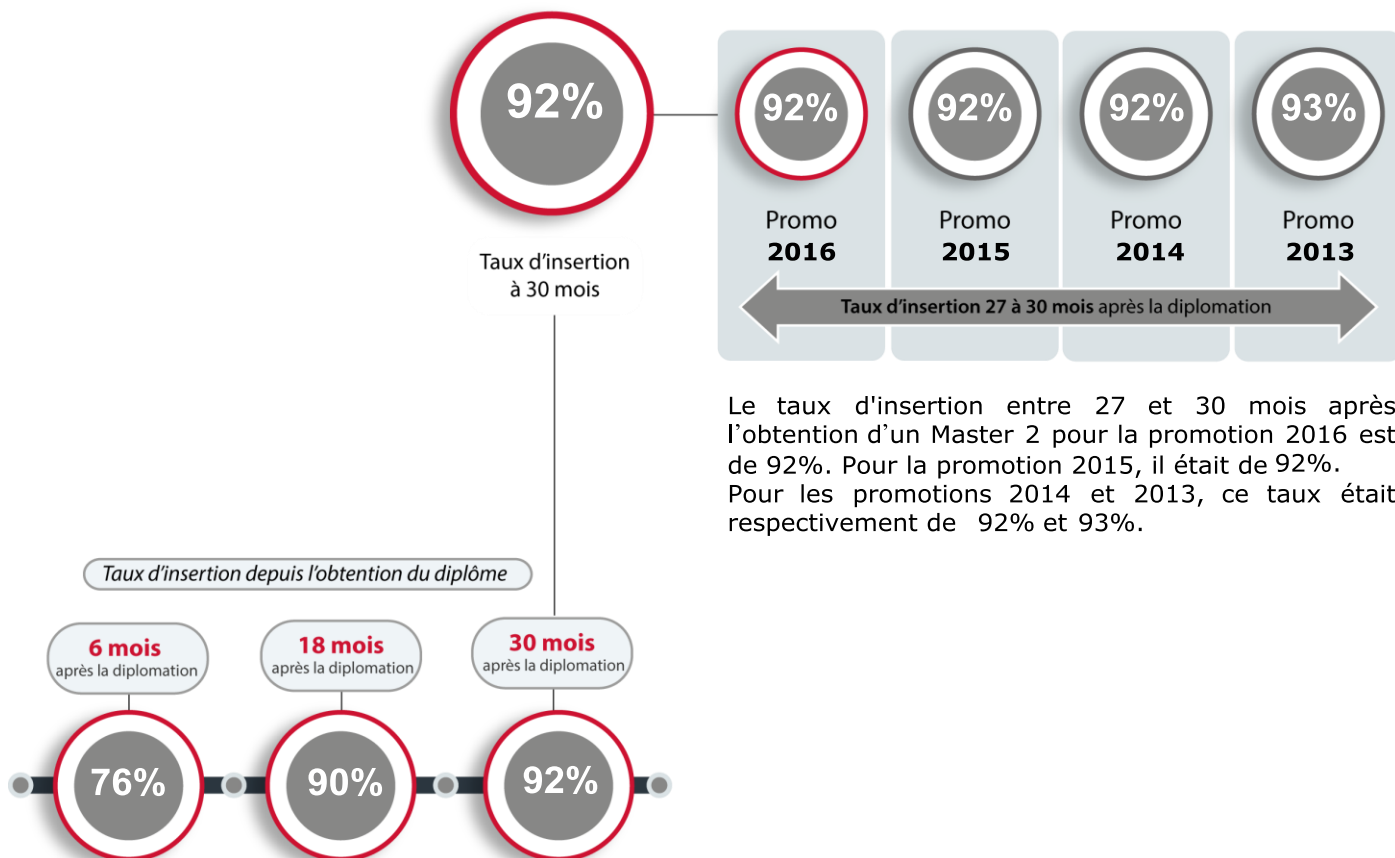
Promotion 2016 - Enquête 30 mois après l'obtention du diplôme



Les diplômés 2016 de Master 2 qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme sont quasiment tous en situation d'emploi 27 à 30 mois après leur diplomation. Plus précisément, il y a 86% des diplômés qui sont en emploi, 7% qui sont à la recherche d'un emploi et 7% qui sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...).

Insertion Professionnelle - sans poursuite d'études après le M2

Taux d'insertion = (nb de diplômés en emploi / (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés à la recherche d'un emploi)*100)



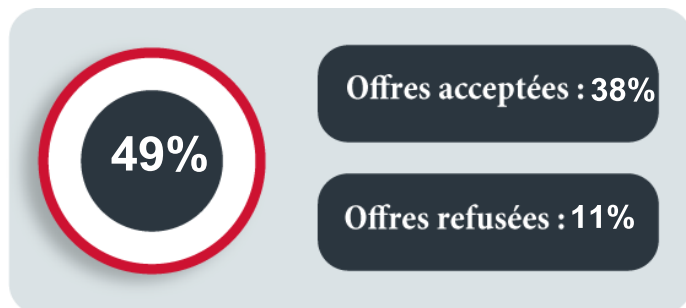
Le taux d'insertion entre 27 et 30 mois après l'obtention d'un Master 2 pour la promotion 2016 est de 92%. Pour la promotion 2015, il était de 92%. Pour les promotions 2014 et 2013, ce taux était respectivement de 92% et 93%.

30 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion des diplômés de Master 2 est de 92%.

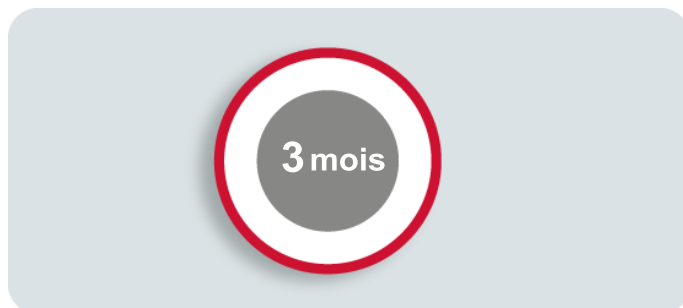
Un an plus tôt, au 1er décembre 2017, soit 18 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion était de 90%. Deux ans plus tôt, soit moins de 6 mois après l'obtention du Master 2, le taux d'insertion était de 76%.

Le premier emploi

Propositions d'emploi à l'issue du stage, de l'alternance



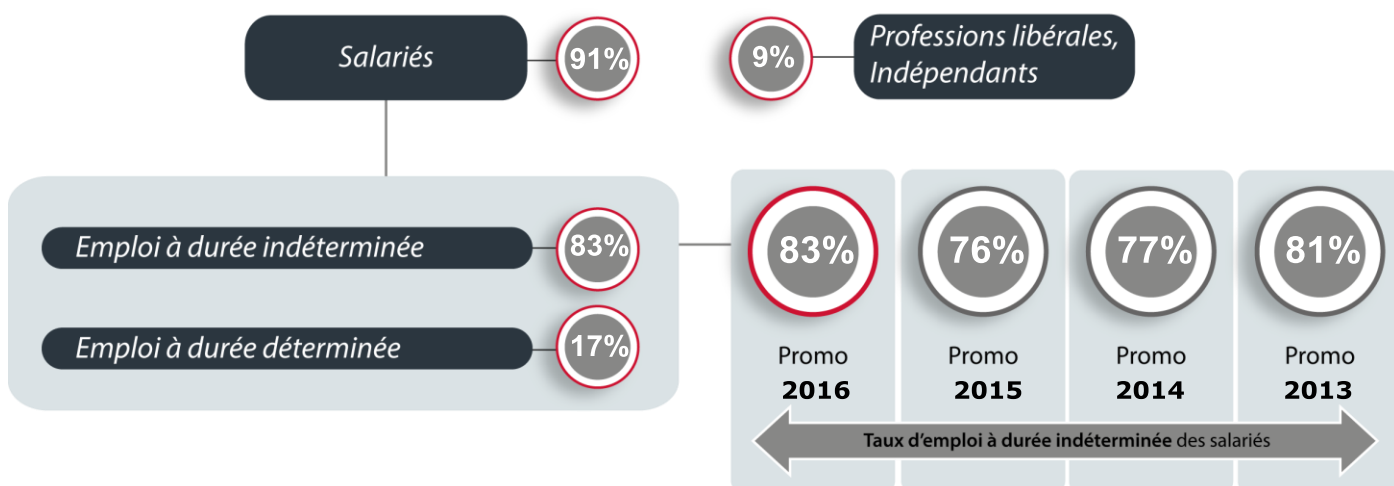
Durée moyenne de recherche du premier emploi



Le stage et l'alternance restent un facilitateur d'accès au premier emploi. En effet, 49% des diplômés s'est vu proposer par son employeur une offre d'emploi à la fin de la période de stage ou d'alternance. Ceux qui ont accepté l'offre et qui ont donc **directement été recrutés par leur entreprise** représentent **38% des diplômés**.

Pour l'ensemble des diplômés de Master2, la durée moyenne de recherche du premier emploi est de 3 mois.

L'emploi 27 à 30 mois après la diplomation



Au 1er décembre 2018, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI)** parmi les salariés de la promotion 2016 **est de 83%**. Pour la promotion 2015, ce taux était de 76%, et pour les promotions 2014 et 2013, il était respectivement de 77% et 81%.



Au 1er décembre 2018, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux de cadres** parmi les salariés de la promotion 2016 **est de 78%**.

Au 1er décembre 2018, **le salaire net moyen par mois, avec prime**, des diplômés travaillant à temps complet en France **est de 2420 €**.

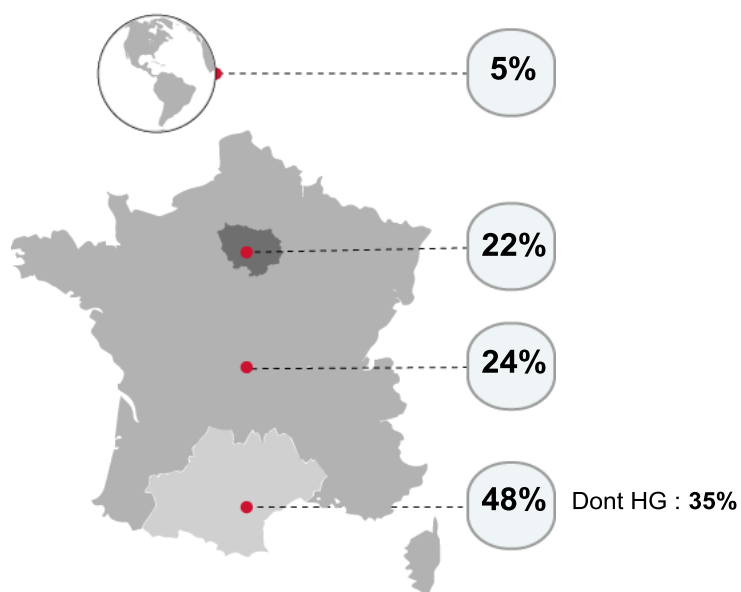
Les salaires

Salaire net mensuel

Avec primes - Temps plein en France

Moins de 1250 €	0,7%
De 1250 € à 1499 €	9%
De 1500 € à 1749 €	19%
De 1750 € à 1999 €	16%
De 2000 € à 2249 €	14%
De 2250 € à 2499 €	12%
De 2500 € à 2749 €	10%
De 2750 € à 2999 €	3%
3000 € et plus	17%

Lieu d'exercice de l'emploi



27 à 30 mois après l'obtention du M2, 48% des diplômés travaillent dans la région Occitanie dont 35% dans le département de la Haute-Garonne. Ils sont 22% à travailler en île de France et 24% dans le reste de la France. Enfin, il y a 5% des diplômés qui travaillent à l'étranger.

Secteurs d'activités

Activités financières et d'assurance	18%
Activités juridiques et comptables	17%
Administration publique hors enseignement	13%
Autre	10%
Santé humaine et action sociale	6%
Activités immobilières	5%
Construction aéronautique et spatiale	4%
Enseignement	3%
Autres industries	3%
Conseil et gestion des entreprises	3%
Commerce	3%
Edition, production-prog-diffusion	2%
Agriculture, sylviculture et pêche	2%
Construction (bâtiment, génie civil)	2%
Ingénierie et études techniques	2%
Transport	1%
Télécommunication	1%
Autre activité en information et com.	1%
Programmation, conseils et autres activité info	1%
Hébergement et restauration	1%
Fabrication de produits informatiques	1%
Activités de services administratifs	0,9%
Recherche-développement scientifique	0,8%

L'opinion des anciens diplômés - sans poursuite d'études après le M2

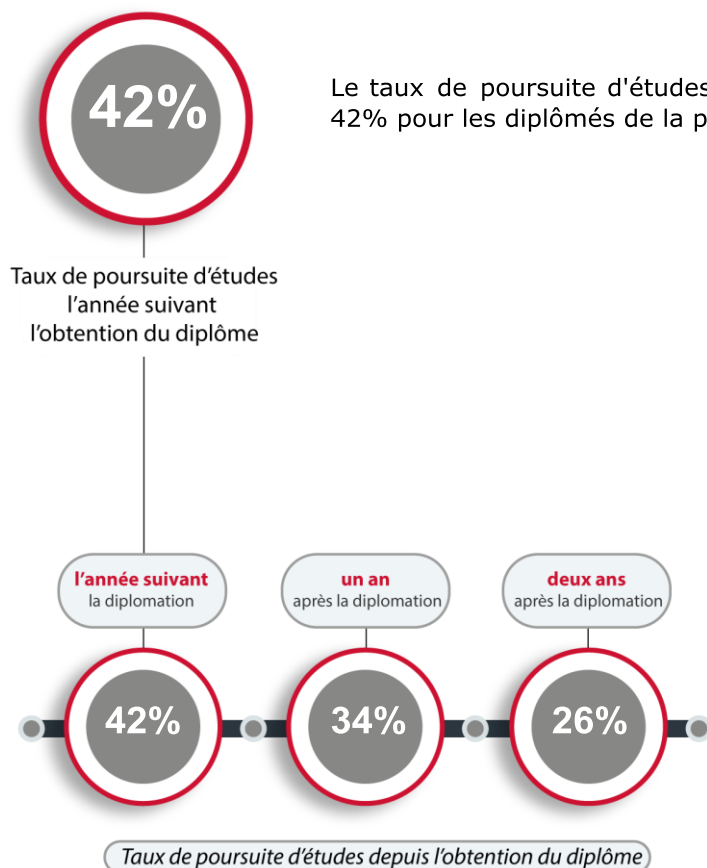
Mon emploi correspond à mon domaine de formation de Master 2

Tout à fait	58%
Plutôt oui	34%
Plutôt non	3%
Pas du tout	5%

Mon entrée sur le marché du travail s'est déroulée :

(Très) Facilement	54%
Normalement	22%
(Très) Difficilement	24%

Poursuite d'études après le Master 2



Le taux de poursuite d'études l'année suivant l'obtention d'un Master 2 est de 42% pour les diplômés de la promotion 2016.

Si l'année suivant l'obtention d'un Master 2, le taux de poursuite d'études est de 42%, il est de 34% un an plus tard puis de 26% deux années après la diplomation.

Poursuite d'études en 2016 / 2017

Type d'études en 2016/2017

Nb inscriptions : 42%

Prépa. concours professionnels	43%
Doctorat	16%
Prépa. concours administratifs	9%
Prépa. diplômes professionnels	8%
Autre master 2	6%
Ecole professionnelle	5%
Autre	5%
Mastère spécialisé	4%
Diplôme d'université (DU)	3%
Diplôme inférieur à BAC+5	2%
...	0%

Conditions d'études en 2016/2017

Sans contrat de travail ni rémunération	47%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	22%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	17%
Dans le cadre d'études rémunérées	10%
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	3%
Autre	1%

Lieu d'études en 2016/2017

A l'université Toulouse 1 Capitole	53%
Dans un autre établissement en France	45%
A l'étranger	2%

Poursuite d'études en 2017 / 2018

Type d'études en 2017/2018

Nb inscriptions : 34%

Prépa. concours professionnels	34%
Doctorat	20%
Ecole professionnelle	15%
Prépa. diplômes professionnels	10%
Autre master 2	6%
Autre	5%
Prépa. concours administratifs	4%
Mastère spécialisé	2%
Diplôme inférieur à BAC+5	2%
Prépa. concours enseignement	0,7%
Diplôme d'Université (DU)	0,7%

Conditions d'études en 2017/2018

Sans contrat de travail ni rémunération	34%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	23%
Dans le cadre d'études rémunérées	19%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	16%
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	6%
Autre	2%

Lieu d'études en 2017/2018

Dans un autre établissement en France	53%
A l'Université Toulouse 1 Capitole	43%
A l'étranger	4%

Poursuite d'études en 2018 / 2019

Type d'études en 2018/2019

Nb inscriptions : 26%

Doctorat	27%
Ecole professionnelle	26%
Prépa. concours professionnels	14%
Prépa. diplômes professionnels	12%
Autre	6%
Autre master 2	5%
Mastère spécialisé	4%
Prépa. concours administratifs	2%
Diplôme inférieur à BAC+5	2%
Prépa. concours enseignement	2%
Diplôme d'Université (DU)	0,6%

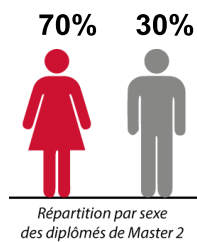
Conditions d'études en 2018/2019

Dans le cadre d'études rémunérées	32%
Sans contrat de travail ni rémunération	23%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	21%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	12%
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	6%
Autre	5%

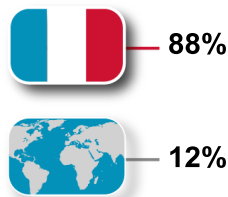
Lieu d'études en 2018/2019

Dans un autre établissement en France	53%
A l'Université Toulouse 1 Capitole	43%
A l'étranger	4%

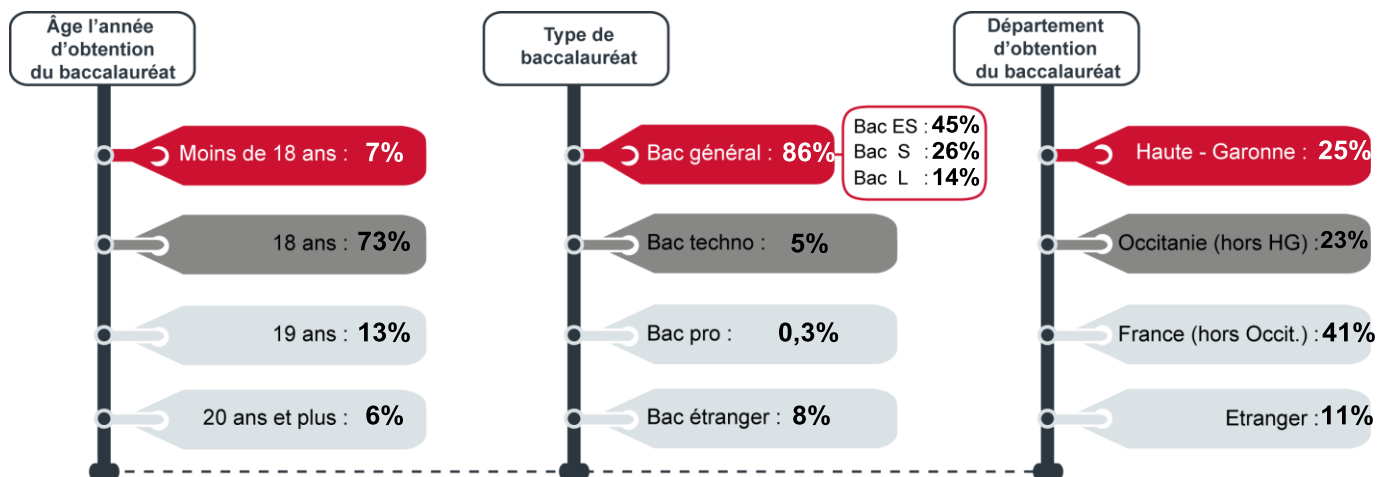
Qui sont les diplômés de Master 2 ?



Répartition nationalité française/étrangère des diplômés de Master 2



70% des diplômés sont des femmes et 30% des hommes.
Les diplômés de 2016 sont 88% à être de nationalité française et 12% de nationalité étrangère.
Le taux de boursiers sur critères sociaux, diplômés de Master 2 en 2016 est de 30%.



Les diplômés de Master 2 de 2016 à UT Capitole sont 73% à avoir obtenu leur bac l'année de leur 18 ans et 7% avec une ou plusieurs années d'avance.

Pour 86% d'entre eux, il s'agit d'un bac général (plus précisément, 45% sont titulaires d'un bac ES, 26% d'un bac Scientifique et 14% d'un bac Littéraire). Les bacheliers technologiques représentent 5% des diplômés et les bacheliers professionnels 0,3%. Enfin, les titulaires d'un baccalauréat étranger représentent 8% des diplômés.

Le baccalauréat des étudiants de Master 2 a été obtenu en Haute-Garonne pour 25% des diplômés, en Occitanie (hors Haute Garonne) pour 23% d'entre eux et dans le reste de la France pour 41%. Ceux qui ont obtenu leur bac à l'étranger (bac français ou bac étranger) représentent 11% des diplômés de Master2.

L'année précédant leur inscription en Master2, 70% des diplômés étaient déjà inscrits dans cette université.

3% étaient inscrits dans une autre université de la région Occitanie et 13% dans une université d'une autre région.

Les diplômés en provenance d'un autre établissement d'enseignement supérieur français sont 1%. Les diplômés en provenance d'un établissement d'enseignement supérieur étranger sont 4%. Enfin, ceux qui étaient non scolarisés l'an passé représentent 9% des diplômés.

Situation année précédente	
Université Toulouse Capitole	70%
Université France (hors Occitanie)	13%
Non scolarisé	9%
Etablissement d'enseignement sup. étranger	4%
Université Occitanie (hors UT Capitole)	3%
Autre établissement d'enseignement sup. français	1%

Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une enquête quantitative menée entre début décembre 2018 et mi-mars 2019 par e-mail et par téléphone.

974 personnes diplômées d'un Master 2 en 2016 ont été sollicitées (quels que soient leurs régimes d'inscriptions et sans critères d'âge). 726 ont répondu à l'enquête.

75% Taux de réponse

Au regard du profil des répondants à l'enquête, par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur les variables « lieu d'obtention du baccalauréat » (Haute-Garonne, Occitanie hors Haute-Garonne, France métropolitaine hors Occitanie, Etranger).

Par rapport à la population ciblée par l'analyse de l'insertion professionnelle (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après le Master 2), celle définie par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) est composée des mêmes diplômés à l'exception de ceux de nationalité étrangère, de ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux années ou plus entre le baccalauréat et le Master 2 en 2016 et ceux âgés de plus de 30 ans. A l'issue de l'enquête, les personnes répondants aux critères du MENESR représentent 228 individus (contre 356 selon la définition retenue par l'UT Capitoile pour l'analyse de l'insertion professionnelle sans poursuite d'études). Cette différence entre les populations ciblées par le MENESR et l'Université Toulouse Capitoile explique les écarts que l'on peut constater concernant les éléments statistiques publiés.

Pour en savoir plus :

<http://www.ut-capitoile.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitoile - Analyse par composante, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitoile - Analyse par formation, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse Capitoile, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitoile - Analyses globales et par composante, Promotion 2015, octobre 2018

Les diplômes Master 2 de Droit et Sciences politiques à UT1 en 2015/ 2016 concernés par l'enquête sont :

Droit des affaires

Juriste d'entreprise
Secteur financier
Droit fondamental des affaires
Juriste d'affaire
Droit de la propriété intellectuelle
Droit des transports et de l'aéronautique
Droit et gestion des entreprises agricoles et agro-alimentaires
Droit de la propriété intellectuelle (ESL)

Droit international

Juriste international
Droit International et Droit Comparé - MADIC
International Business Lawyer
International economic law - MINTEC
Comparative & european Law private international law

Droit privé

Droit des personnes et de la famille
Droit privé fondamental
Contentieux et arbitrage
Contrats et responsabilité des professionnels

Droit social

Droit et management social de l'entreprise
Droit et science du travail européen
Droit du travail et de l'emploi

Droit du numérique

Droit des médias et de la communication
Droit et numérique

Droit de l'immobilier

Droit de l'immobilier

Droit pénal et sciences criminelles

Droit pénal et sciences criminelles
Droit pénal et sciences criminelles Programme franco-québécois

Droit européen

Juriste européen Programme Droit européen général
Juriste européen Protection des droits et espace social européen
Juriste européen Programme Espace, liberté, sécurité, justice

Histoire du droit et des institutions

Histoire du droit et des institutions

Droit public

Droit des collectivités territoriales
Droit public des affaires
Droit public général Programme Monde hispanique
Droit public général

Science politique

Politique et sécurité
Relations internationales et politiques de sécurité

Droit du patrimoine

Ingénierie du patrimoine

Droit de la santé

Droit de la Santé et de la Protection Sociale

Droit fiscal

Droit fiscal de l'entreprise

Droit notarial

Formation notariale